

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 5

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 31 Mars 2017

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

EXIGENCE SOCIALE

RAPPORTEUR(S) : MME DANIELE BRUNET

OBJET

Budget Primitif 2017: Politique Départementale en faveur de la Jeunesse.

**Direction de la Jeunesse et des Sports
Service de la Jeunesse**

PRESENTATION

Le département des Bouches-du-Rhône compte près de 400 000 jeunes de 11 à 25 ans (source INSEE).

Il a été l'un des premiers départements à considérer la jeunesse comme une véritable politique publique. Celle-ci vise à initier, à accompagner et à soutenir des dynamiques nouvelles pour favoriser l'initiative et l'autonomie des jeunes de 11 à 25 ans du département.

En complément de ses compétences obligatoires en direction de la jeunesse, le Conseil Départemental souhaite continuer à proposer, à l'ensemble des jeunes du département, une véritable politique globale et cohérente considérant que l'accompagnement au passage de l'état d'enfant à celui d'adulte est pleinement de son ressort et ne peut pas être limité à des actions de sauvegarde, de protection sociale et des activités en milieu scolaire.

Ainsi les objectifs poursuivis par la Délégation de la Jeunesse sont de favoriser l'accès des jeunes à l'emploi, à la culture, au sport et aux loisirs et de leur transmettre les valeurs citoyennes. La politique jeunesse du Conseil départemental doit permettre à nos jeunes de se construire un avenir. A travers eux, c'est de l'avenir du territoire dont il s'agit.

Bilan 2016

1) SOUTIEN AU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Objectifs :

- Soutenir techniquement, humainement et financièrement le mouvement associatif.
- Accompagner et conseiller les associations dans leur démarche de projets
- Soutenir et développer les « Chantiers de Jeunes Bénévoles Internationaux ».
- Augmenter notre présence territoriale par des visites de terrain

Public ciblé:

Associations qui œuvrent dans le domaine de la jeunesse de 11 à 25 ans dans le département des Bouches-du-Rhône

Bilan :

Le soutien aux associations agissant en direction de la jeunesse a concerné 184 dossiers acceptés.

2) LES ACTIONS DE DECOUVERTE EN DIRECTION DES COLLEGIENS

La carte l'Attitude Provence

Objectifs :

- Mettre en adéquation besoins, attentes et envies des jeunes avec les actions menées par le Service de la Jeunesse
- Permettre aux collégiens du département d'accéder à des activités physiques, sportives et culturelles de qualité
- Animer le territoire de manière équilibrée

Public ciblé :

- Jeunes de 11 à 15 ans
- 100 000 collégiens du département (publics et privés)

La carte pour les collégiens du département, dont le montant est de 100 € permet de réduire pour les familles le coût de la pratique sportive et culturelle.

Bilan :

On compte plus de 1 800 partenaires sur 2016 (19 % de la Culture, 70 % des sports et 11% mixte).

3) LES SERVICES CIVIQUES DE PROVENCE

Objectifs :

Ce dispositif créé par la loi du 10 mars 2010 permet de renforcer la cohésion nationale, de favoriser la mixité sociale et de rapprocher les jeunes de missions de service public essentielles au vivre ensemble. Il permet également de proposer aux jeunes un nouveau cadre d'engagement et d'apprentissage de la citoyenneté tout en leur permettant d'acquérir une expérience professionnelle.

Public ciblé :

Jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme

Bilan :

Promotion 2015-2016 : 12 jeunes ont été recrutés au sein de la Collectivité sur différents sites. Les missions se sont articulées autour de la médiation culturelle, la médiation numérique et la valorisation de l'animation départementale autour de l'Euro 2016.

Promotion 2016-2017 : suite à l'engagement de Madame Martine VASSAL, Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, lors du plan départemental pour le sursaut

national en novembre 2015 et aux Etats Généraux de Provence, un véritable Service Civique de Provence a été mis en place en 2016/2017 avec le recrutement de 100 jeunes sur 44 missions s'inscrivant dans les domaines de compétence de la Collectivité : environnement, culture, solidarité, sports, jeunesse, affaires internationales et européennes, éducation, santé, insertion, personnes handicapées/personnes âgées, enfance/famille, transports/ports et routes. Les volontaires sont accompagnés tout au long de leur mission par 41 tuteurs.

4) PAROLES DE JEUNES

a) Forums de jeunes :

Objectifs :

- Rapprocher les élus et les jeunes
- Co-construire les actions de territoire
- Recueillir les réalités, envies et besoins des jeunes
- Développer la citoyenneté des jeunes

Public ciblé:

- Jeunes de 11 à 25 ans
- Mixité des profils (collégiens, lycéens, étudiants, en emploi, en insertion sociale et professionnelle, engagés...)

Bilan :

Sept Forums des Jeunes ont eu lieu en 2016 à Marseille, Aix-en-Provence, Arles, Salon-de-Provence, Tarascon et La Ciotat. 560 jeunes et 79 accompagnateurs ont participé à ces rencontres pour travailler et produire des propositions sur les axes de la politique Jeunesse.

b) Valorisation des Jeunes Bénévoles :

Objectifs :

- Valoriser le parcours d'engagement des jeunes

Public ciblé :

- Jeunes de 11 à 25 ans étant Bénévoles associatifs

Bilan :

Le lancement de cette action s'est effectué à travers notamment une journée (5 décembre) orchestrée par 3 temps de rencontres et d'échanges sur le territoire.

5) FONDS D'AIDE AUX JEUNES INDIVIDUEL – FAJ :

Objectifs :

- Amener les jeunes en grande précarité vers l'autonomie
- Permettre l'attribution d'aides financières ponctuelles et subsidiaires

Public ciblé :

Jeunes de 18 à 25 ans non révolus :

- français ou étrangers en situation de séjour régulier en France
- rencontrant des difficultés dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle
- sans revenu ou ayant de faibles ressources (notamment familiales)

Bilan :

Sur 3242 dossiers déposés, 2 466 ont été acceptés.

PRINCIPALES ACTIONS PREVUES DE LA POLITIQUE JEUNESSE 2017

1) SUBVENTIONS JEUNESSE :

Face à notre société, de plus en plus individualiste, le Département entend soutenir plus fortement les associations œuvrant dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire, engageant des projets collectifs auprès des jeunes du département.

A travers ses partenariats associatifs, comme par le biais de dispositifs spécifiques, seront encouragées les actions qui favorisent l'éveil civique des jeunes.

Les projets spécifiques présentés par les associations d'insertion sociale et professionnelle telles que les missions locales notamment feront l'objet d'une attention particulière, celles-ci travaillant sur les freins périphériques à l'emploi, le permis de conduire notamment.

Le partenariat avec l'Ecole de la Deuxième Chance sera renforcé afin de créer des passerelles entre les jeunes de l'école et les dispositifs existants, tels que par exemple les chantiers internationaux de jeunes bénévoles réalisés dans le département.

Ceci se traduira aussi par des subventions d'investissement qui aident les associations à renouveler leur parc informatique ou des matériels de son ou d'images nécessaires pour mener à bien des actions en direction des jeunes en adéquation avec leurs pratiques.

2) RECONDUCTION DU MARCHE L'ATTITUDE PROVENCE :

Cette année, la carte l'Attitude Provence donnera accès gratuitement ou à un tarif préférentiel aux collégiens détenteurs de la carte et aux accompagnants, à des manifestations sportives ou culturelles de grande envergure dont la Collectivité est partenaire.

3) RECONDUCTION DE 100 SERVICES CIVIQUES AU DEPARTEMENT :

L'objectif sera d'accueillir à nouveau 100 services civiques à la rentrée prochaine.

Les intérêts seront multiples :

- Pour les jeunes : appréhender le monde du travail et préparer leur projet d'avenir
- Pour les tuteurs : faire partager leur expérience et leurs réseaux professionnels
- Pour la Collectivité : profiter des apports de regards neufs sur ses pratiques

4) PROJETS JEUNESSE :

Il apparaît nécessaire également de valoriser les jeunes, leurs initiatives pour leur redonner confiance en la société afin de valoriser et rendre visibles les talents des jeunes dans le département, changer l'image de la jeunesse et redonner envie aux jeunes

Ainsi en 2017 les projets suivants seront déployés :

- Lancement du Conseil Départemental des Jeunes (CDJ),
- Suite des forums de jeunes (déploiement de 100 stages au Département, forums thématiques, RDV Citoyens...),
- Rassemblement "Talents de jeunes"

5) LE FAJ

Suite aux transferts de compétence, le Fonds d'Aides aux Jeunes en difficulté se concentrera sur le territoire du pays d'Arles.

Le Règlement Intérieur voté en décembre dernier a tenu compte de l'évolution en matière de précarité chez les jeunes de 18 à 25 ans en assouplissant certains critères tout en maintenant le budget.

Les partenaires et le gestionnaire du Fonds ont été associés à ces amendements, étant eux-mêmes en contact direct avec les jeunes et au plus près de leurs problématiques.

6) MISE EN PLACE DES PROJETS DE PREVENTION PRIMAIRE

Dans le cadre de la loi du 5 mars 2007, article 1er, relative à la Prévention de la Délinquance, le Conseil départemental concourt aux actions de prévention de la délinquance dans le cadre de l'exercice de ses compétences d'action sociale.

Le service de la Jeunesse va déployer en 2017 des actions en faveur des jeunes en situation difficile relevant de la prévention primaire (le jeune est en difficulté mais n'a pas encore basculé dans la délinquance).

La mission principale dans le domaine « Prévention Jeunesse » sera de prévenir les risques d'exclusion et de délinquance grâce à l'insertion des jeunes de 11-25 ans pouvant rencontrer des difficultés.

4 axes seront développés :

- Développer des actions de loisirs éducatifs et sportifs à destination de jeunes en difficulté
- Créer et/ou soutenir les dispositifs de mobilisation et remobilisation qui, par le biais des activités physiques et sportives, culturelles ou autres, visent l'insertion sociale et professionnelle de jeunes en difficulté
- Favoriser les dispositifs et les actions permettant d'améliorer les relations police - jeunes en soutenant les initiatives issues des acteurs locaux
- Créer un évènement Jeunesse Provence : Cette journée regroupera tous les jeunes qui ont participé aux actions « Jeunesse Prévention 2016-2017 » du CD13

Ainsi, pour l'année 2017, le budget primitif de la jeunesse s'établira comme suit :

Fonctionnement : 3 904 000 €

Investissement : 100 000 €

Libellé	Programme	BP 2017
Investissement	10 177	100 000€
Fonds d'aide aux jeunes (FAJ)	16 001	170 000€
Pôle des Loisirs	10 025	1 500 000€
Pôle Subventions	10 397	2 234 000€

CONCLUSION

Compte tenu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver les objectifs et axes généraux de la politique départementale de la jeunesse,
- de donner délégation à la Commission Permanente pour la répartition de ces crédits.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL